

# ASSOCIATION DES AMIS DU VIEUX MARSANNE



MARSANNE (Drôme). — Ecole où M. Emile Loubet,  
Président de la République, fit ses premières études

*Deposé*

BULLETIN DE LIAISON

NUMERO 14

## LE MOT DE LA PRESIDENTE

Voilà le temps de notre rendez-vous annuel et nous sommes heureux de vous faire parvenir ce 14<sup>ème</sup> bulletin de liaison.

De nombreux mois séparent la sortie de celui-ci du précédent, finances obligent. Le prix des adhésions n'a pas augmenté et le bulletin à lui seul absorbe une année de cotisation. Aussi avons nous recherché une formule moins coûteuse, mais qui a pris beaucoup de temps aux personnes qui s'en sont occupées, qu'elles en soient ici remerciées ainsi que Madame RAYMOND à qui nous devons les articles aussi passionnants que ceux que vous découvrirez dans les pages suivantes.

La fin de l'année 1994 a vu le montage d'un dossier concernant la réfection d'une ruelle qui, de la rue principale du vieux village, permet d'accéder au chemin montant à Saint-Félix. L'association participera aux dépenses, des subventions sont accordées, mais les fonds restent non débloqués, ce qui ne permet pas de commencer les travaux.

SAINT FELIX a une toiture. Les travaux ont été réalisés par des professionnels du patrimoine et vous avez pu admirer leur réalisation.

Cette première tranche terminée, souhaitons que la deuxième se fasse dans un avenir proche. L'association a fait parvenir à la municipalité un chèque de 20 000 francs, somme qui avait été épargnée sur le compte "fonds Saint-Félix". Nous remercions toutes les personnes qui ont permis que nous puissions rassembler ce montant.

Nous avons l'habitude, par le passé, de ramasser les vieux papiers et la vente alimentait le fonds Saint-Félix. Les cours se sont effondrés. Il aurait même fallu payer pour se débarrasser du stock que nous avons, là aussi un grand merci aux personnes qui ont gardé des vieux journaux quelques années. Les cours ont remonté et la vente de ce printemps a rapporté 1 983 francs.

Le 15 mai 1995 a eu lieu le 5ème Salon du Livre, lieu unique où se retrouvent professionnels du fond local. Public, libraires, auteurs, associations se rencontrent toujours avec plaisir.

Chers amis, c'est avec émotion que j'écris ce "Mot de la Présidente" pour la dernière fois. En effet mes nouvelles responsabilités professionnelles ne me laissent pas le temps voulu pour m'occuper au mieux de l'Association des Amis du Vieux Marsanne et au mois de mars 1995 j'avais donné ma démission au conseil d'administration.

Je vous remercie, de la confiance que vous m'avez accordée pendant les années où je fus présidente et que le conseil d'administration continue le travail commencé depuis 16 ans.

Marie-Paule MOMBET

Extrait de la "Revue Drômoise numéro 469 de septembre 1993  
Revue éditée par la "Société Archéologique et statistique de la Drôme" à Valence

**Ce compte rendu a été édité suite à la visite effectuée par les membres de la Société Archéologique à Marsanne le 27 mars 1993.**

Monsieur Jean-Marie Mombet, adjoint au maire, donne un aperçu de la commune.

Sa superficie est de 3 400 hectares environ, dont 2 200 de plaine et 1 200 de forêt (20 hectares de bois appartiennent au Comité de Fresneau)

La forêt a été donnée à la communauté en 1534, les habitants de Marsanne pouvaient y faire paître leurs troupeaux et s'y chauffer avec son bois.

Ce dernier est toujours utilisé par les Marsannais et leur est vendu sous forme de coupes affouagères. La forêt de Marsanne est gérée par l'O.N.F.

Dans la plaine, on pratique la polyculture (céréales, tomate, ail, vigne, etc.). L'élevage a disparu, il ne reste plus que l'élevage hors sol. "L'agriculture ne nourrit plus son homme" comme autrefois et de nombreux conjoints sont obligés de travailler hors de l'exploitation.

La commune gère son propre réseau d'eau réparti en quatre sources. Fresneau vit le premier captage de ses sources qui alimentent le village depuis 1927. Dans la campagne, l'installation d'eau se fit entre 1960 et 1978. Marsanne compte 870 habitants au dernier recensement, population qui a peu évolué au cours des dernières décennies. Notre village possède peu d'industrie, seulement un silo à céréales. Nous avons le privilège d'avoir deux écoles primaires : l'école publique avec 60 élèves, et l'école privée avec 120 enfants dont 80% viennent de l'extérieur.

Il fait bon vivre à Marsanne où nous avons encore la chance d'avoir un commerce local en activité.

L'abbé Roger Champel prend ensuite la parole pour nous expliquer le développement actuel du pèlerinage, ce qui a permis de restaurer, en 1992, la totalité de l'intérieur de la chapelle Notre-Dame grâce à des dons très nombreux et fidèles.

## Brève Histoire de Marsanne

Exposé de M-L Raymond aux membres de la Société Archéologique en visite à Marsanne le 27 mars 1993

MARSANNE, de Marcius ou Martius, nom d'homme en latin, et -ana (1), conserve dans son sol, ses pierres et ses écrits des traces d'une histoire vieille d'environ deux mille ans.

Après une large implantation gallo-romaine où l'on a détecté des villas de grandes dimensions, après les "siècles obscurs", le site s'est organisé sur des positions défensives perchées : motte castrale du Châtelard au 10<sup>e</sup> siècle, puis bourg castral qui, sur son arête rocheuse, abritera la majeure partie de la population du 11<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> siècle. Naîtra alors, en contrebas et au carrefour des routes nouvelles D57 et D105, le village de type de provençal au plan très étudié que nous connaissons aujourd'hui, avec son extension en lotissements récents.

Dans sa ceinture de remparts ébréchés que ferme le "beffroi", le "Vieux Marsanne" a conservé les ruines de son donjon (10<sup>e</sup> siècle), de l'église Saint-Félix (12<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècles) et les maisons anciennes avec leurs tours, leurs fenêtres à meneaux et leurs portes à linteaux remarquables. Ce sont des jalons de l'histoire de ce bourg fortifié qui fut deux fois ruiné (1445 et 1589) et deux fois reconstruit (Renaissance et 17<sup>e</sup> siècle), sauvé enfin de l'abandon depuis les années 1960.

Dès lors, les maisons rénovées se substituent aux ruines, tandis que les remparts, passages couverts, ouvrages d'art non identifiés subissent l'usure du temps, conservant leurs secrets que les archéologues pourraient encore découvrir.

A l'ouest du vieux bourg, au flanc de la colline de Paruel, un vallon frais et tranquille accueille les pèlerins, c'est le vallon de "Frénaud" du nom du ruisseau qui y prend sa source, orthographié "Fresneau" depuis le siècle dernier.

La tradition y voit un lieu de culte remontant à des temps immémoriaux. Un oratoire y est signalé au 17<sup>e</sup> siècle, mais ce n'est qu'en 1725 que les archives communales révèlent l'existence de la "petite chapelle de Notre-Dame du Bon Secours", hors du lieu, dans le vallon de "Frénaud", et "l'affluence des étrangers attirés par la dévotion à ladite chapelle" qui s'appellera plus tard "Notre-Dame de Frénaud". Située en contrebas de la fontaine miraculeuse, seule à accueillir les croyants jusqu'en 1860, elle fut sauvée de la ruine et restaurée dans son style original en 1925. Au cours des années 1850, le nombre croissant de fidèles venant prier Marie les 15 août et 8 septembre motiva la construction d'un "grand sanctuaire". Grâce à l'action influente menée par Charles Bernardin Marie de Montluisant, la première pierre fut bénie le 8 septembre 1857, et l'édifice de style néo-gothique ouvert au culte le 8 septembre 1860.

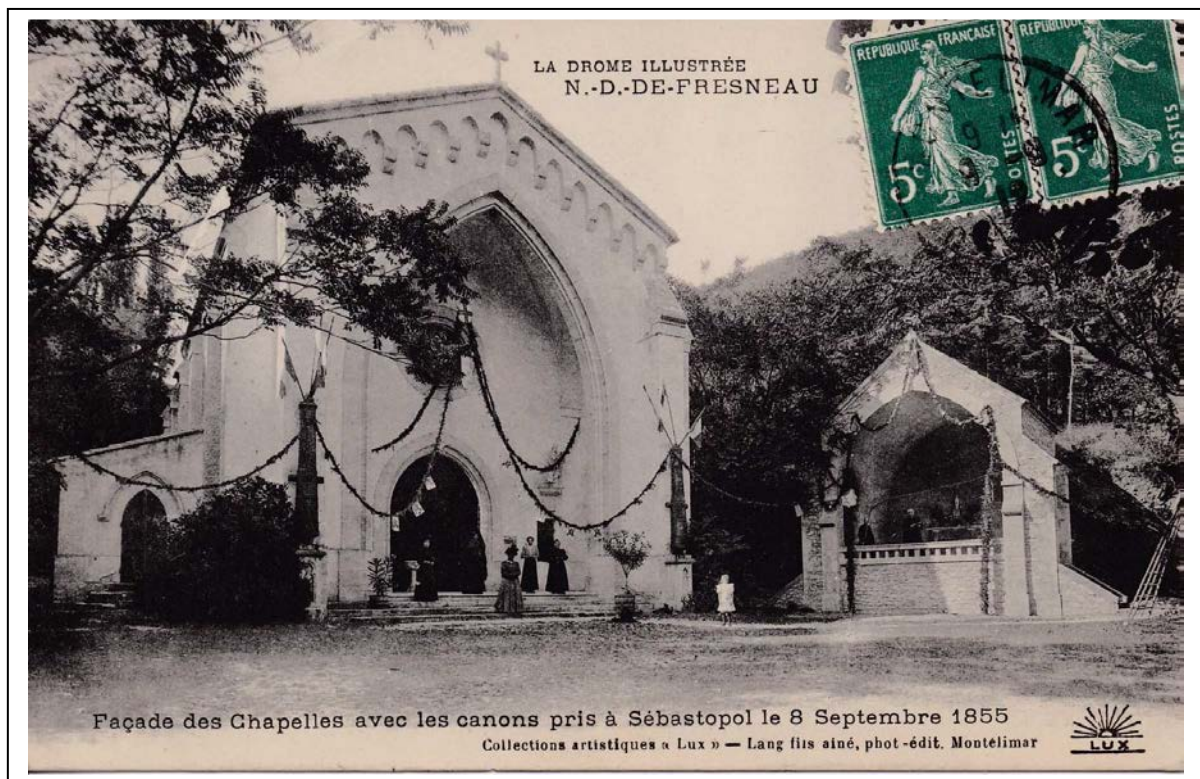
Le pèlerinage, désormais fixé au dimanche suivant la fête de la Nativité, attira les foules qui vinrent rendre hommage à Celle qui avait rendu la vue à la fille du tailleur de pierre, bâtisseur du premier oratoire, sauvé de la tempête la frégate de Monsieur de Blayn du Poët et hâté la victoire de Sébastopol dont les deux canons russes, pris à l'ennemi, témoignent, sur la façade, de la paix retrouvée.

Marie-Louise Raymond

Note : (1) A. Dauzat et Ch. Rostaing, Dictionnaire étymologique des noms de lieux de France, Librairie Guénégaud, 1984, p 426

Bibliographie :

- Marsanne arrondissement de Montélimar. A Lacroix
- Notre-Dame de Fresneau. Anon. 1971
- Les Amis du Vieux Marsanne - Bulletin de liaison de l'association



**Discours prononcé par Madame RAYMOND  
lors de l'inauguration du groupe scolaire Emile Loubet  
à Marsanne le 10 février 1994**

Monsieur le Préfet, Monsieur le Président du Conseil Général, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Madame l'Inspectrice Départementale, Mesdames et Messieurs les Elus, Mesdames et Messieurs les Représentants de l'Administration, Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations, mes Chers Amis,

En arrivant ce matin devant notre belle école, vous avez peut-être remarqué le site qui lui fait face.

Ce site, depuis son donjon du 11<sup>e</sup> siècle jusqu'aux constructions les plus récentes en contrebas, s'est développé au cours du temps en suivant la pente descendante de la colline. Il conserve, dans ses murs, les marques de plus de neuf siècles d'histoire de notre commune. L'histoire de l'école en fait partie et nos élèves qui, je le sais, sont brillamment initiés à la fréquentation du patrimoine, peuvent y trouver les lieux où leurs ancêtres venaient s'instruire.

Si l'on raconte qu'au temps des troubadours la Comtesse de Marsanne, en son donjon, pratiquait la "gaie-science" et faisait des poèmes, les premières traces d'une culture populaire apparaissent, dans les archives communales, en 1656.

Nous apprenons qu'à cette date, la communauté payait un loyer à un particulier pour un "local converti en école". C'est le début d'un système d'enseignement communal qui durera jusqu'à la Révolution.

Les maîtres d'école, en ce temps-là, étaient itinérants. Ils "se louaient", disait-on, pour la saison d'hiver, contre les gages offerts par la communauté et une rétribution payée par les écoliers, en fonction des matières enseignées.

En 1673, on demandait :

- " - 5 sols par mois aux "débutants", 10 sols aux "écrivains"
- 15 sols à ceux qui écrivaient et calculaient,
- 20 sols aux "latinistes". "

Chaque année, les Consuls choisissaient un maître en fonction de ses capacités et de ses exigences. Ils fixaient ses gages, lui fournissaient parfois "la table et les bancs", ce qui laisse supposer un faible effectif. Parfois, aussi, ils fournissaient "une chambre" qui servait de logement et de salle de classe.

D'autres fois, c'était un père de famille qui accueillait l'école sous son toit en échange de l'enseignement gratuit pour ses fils.

L'école des garçons allait ainsi d'une maison à l'autre sans que, jamais, aucun bâtiment communautaire ne lui fût réservé. C'était, là-haut, dans le Vieux village, à l'intérieur des remparts. Là-haut, où fonctionnait aussi, chose plus rare à l'époque, un enseignement pour les filles. Plutôt sporadique, semble-t-il, il ne nous a laissé que peu de traces. On note, cependant, en 1739, un projet d'ouverture d'école, suite au legs d'une généreuse donatrice, en 1742, le vote d'un gage pour une institutrice et, en 1742, le vote d'un gage pour une institutrice, et, en 1788, la présence d'une religieuse chargée de l'éducation des filles.

Après cette date, et en dépit de la tenue régulière des registres, on ignore ce qu'il advint des écoles aux temps de la Révolution et de l'Empire. Ce n'est qu'à la fin des années 1820 qu'on retrouve la présence d'un instituteur et d'une institutrice.

Une Ecole publique de garçons est installée dans deux pièces rénovées de l'ancienne Maison Commune délaissée, elle-même, depuis quelques années, en raison de sa vétusté. En 1835, nous apprenons que cette école est devenue "l'Ecole modèle du Canton", qu'on y pratique une méthode nouvelle d'enseignement, chère aux hommes des "Lumières", et destinée à instruire le plus grand nombre possible d'enfants du peuple.

Avec une formation personnelle du maître, un matériel spécifique largement fourni par la Commune, cette méthode dite "Mutuelle" dispensait le savoir par groupes de niveau. Les élèves les plus qualifiés aidaient les plus faibles et le maître, ainsi libéré pour un temps partiel, améliorait le niveau de tous. C'est à cette méthode que l'on doit l'usage du tableau noir et de l'ardoise. Elle eut ses détracteurs, mais à Marsanne elle fut appliquée longtemps avec succès. Assez longtemps pour profiter à un jeune élève nommé Emile Loubet, durant quelques années, jusqu'en 1851.

On peut toujours la voir, cette "petite Ecole", au bord de la rue Saint-Claude, dans le vieux bourg. Elle est devenue propriété privée et c'est ce qui l'a sauvée. Sur un panneau émoussé, au-dessus de sa porte, on pouvait lire, il y a peu de temps encore, "Ecole Mutuelle".

A peine Emile Loubet parti, la "petite Ecole" ne tarda pas à fermer sa porte. Les bâtiments étaient si vieux et les réparations si coûteuses qu'en 1854, la Commune se vit dans l'obligation de la vendre. L'école de garçons s'installa, pour quelques temps, dans un autre édifice communal situé hors des remparts, à mi-hauteur de la rue Comte de Poitiers. En 1855, le vieux maître qui avait assuré tant d'années d'instruction se retira. Pour le remplacer, le conseil municipal fit appel aux Frères Maristes et, en 1856, la commune décida la construction d'une école publique de garçons à deux classes et logement pour le maître. C'était un effort remarquable et rare, dont les Marsannais sont encore fiers.

Nous avons retrouvé dans les archives le plan, dressé en 1857, par Monsieur Charles Laurent Joseph de Montluisant, le maire et grand ingénieur d'Etat. C'est un document assez exceptionnel par sa facture à la plume rehaussée d'aquarelle, sur papier translucide.

Dans cette école neuve, les Maristes, rétribués par la Commune et les parents d'élèves, enseignèrent pendant plus de vingt ans. Pourtant, en 1878, le frère directeur, dans son rapport annuel, écrivait : "sur 173 garçons d'âge scolaire que compte la commune, 87 seulement ont fréquenté l'école. Beaucoup d'absences à cause des travaux de la campagne, mais surtout à cause de la gêne dans laquelle se trouvent certaines familles."

"Vœux des populations : la gratuité". Elle fut instituée, nous le savons, par les lois Jules Ferry en 1882, en même temps que l'Obligation et la Laïcité. Les frères furent désormais rétribués par l'Etat, ils continuèrent à enseigner jusqu'en 1891, date à laquelle les premiers instituteurs laïques vinrent leur succéder. Depuis, un grand siècle a passé, beaucoup de maîtres et d'élèves aussi, mais l'école, elle, est toujours là, apparemment la même. Elle vient seulement de refermer ses volets sur des montagnes de souvenirs.

Les filles, de leur côté, ne furent pas oubliées. Elles reçurent, à partir de 1830, une instruction régulière et souvent excellente. Des cahiers, laissés par nos arrière-grands-mères, forcent notre admiration, tant par le niveau des connaissances que par la présentation ou la calligraphie.

Les enseignants ne firent jamais défaut, mais, les événements voulurent qu'à Marsanne aucune Ecole de filles ne fût jamais construite.

Durant vingt ans, les premières institutrices, pourtant agréées et rétribuées par la commune, firent la classe dans leur propre habitation. Ce n'est qu'en 1850, après le départ de la dernière d'entre elles, que la municipalité aménagea, dans son immeuble de la rue Comte de Poitiers, deux salles de classe. Elle fit appel, pour y enseigner, à deux religieuses de la Providence qui y accueillirent, dès la seconde année, une soixantaine de fillettes.

Les locaux s'avérèrent très vite insuffisants, un agrandissement fut nécessaire et, en 1881, l'Inspecteur primaire écrivait au maire : "qu'une ville comme Marsanne, pour remplir les conditions prescrites par le règlement, devrait créer une école maternelle (asile) et construire dans de plus vastes proportions une école de filles..."

La municipalité de Monsieur Augustin Loubet, père du Président, admit la possibilité d'un tel projet. Mais, le maire mourut en 1882 et le phylloxéra, qui sévit dramatiquement, engendra de telles difficultés financières que le projet resta sans suite.

Les classes continueront à fonctionner dans les mêmes locaux jusqu'en 1889, puis, dans deux salles plus spacieuses de l'Hôtel de Ville, jusqu'aux années 1920.



Passé le phylloxéra, passée la "guerre de 14", on aurait pu envisager, enfin, la construction d'une école. Mais, c'est à ce moment-là qu'un généreux Marsannais, Auguste Canon, fit don à la commune d'une maison, au cœur du village, à condition qu'elle y organise l'Ecole de filles. Elle comprit d'abord deux classes, puis une classe unique. Après la gémination en 1975, une section maternelle y fut créée, une cantine moderne lui fut annexée à la fin des années 1980.

Mais, en dépit des efforts de chacun, le temps accomplit son œuvre. Les bâtiments vieillissent, deviennent exigus, ne répondent plus aux normes. "Il faut faire du neuf !"

Le voilà, "le neuf !" Il est superbe, fonctionnel, enthousiasmant. Marsanne, qui a "entretenu" tant de maîtres et de maîtresses, au cours des siècles, a enfin ce groupe scolaire digne d'elle que lui souhaitait l'inspecteur primaire en 1881.

Que tous ceux qui ont contribué à sa belle réalisation, Monsieur le Maire en tête, et sa municipalité, soient vivement remerciés.

Que tous ceux enfin, petits et grands, qui vont y travailler, n'y trouvent que plaisir et satisfactions.



LA DRÔME ILLUSTRÉE. — MARSANNE (4). — Entrée en ville



Collections artistiques « Lux ». — Lang fils aîné, phot.-édit., Montélimar



AL. 12-6-94

## MARSANNE

### “On marche” aux amis du vieux Marsanne



**R**endez-vous le matin pour la randonnée pédestre annuelle des amis du vieux Marsanne. Point

de départ : Notre-Dame de Fresneau et après la forêt à Marsanne, il y a de quoi faire. Sous les ombrages on

pourra tout apprendre sur la flore grâce à Mireille Perret, des fureteurs d'Eyzahut. Toute l'association

ou presque suivait la présidente Marie-Paule Mombel-Wender dans cette découverte. ■

## Salon du livre

# Succès sur toute la ligne

L'Association des amis du vieux Marsanne avec à sa tête Marie-Paule Mombet, la présidente, organisait dimanche son cinquième salon du livre dont l'originalité est l'exposition des ouvrages rédigés sur la Drôme. Le thème de ce salon du livre était la cuisine sous toutes ses formes. L'invité d'honneur était Bachir Henni, le « cuisinier nature ». Tout au long de cette journée, il a fait goûter aux visiteurs ses dizaines de recettes à base de plantes sauvages ou domestiques ou de fleurs.

Inauguré par Thierry Cornillet, député et Gilbert Sauvan, vice-président du Conseil général, en présence de Pierre Chertier, maire et de nombreux invités, dont Mme

Marie-Louise Raymond, archiviste communale. Ce cinquième salon du livre a connu un véritable succès auprès du nombreux public qui se pressait autour des exposants. De nombreuses associations culturelles ont présenté leurs ouvrages : Histoires et archives drômoises, club Unesco de La Garde-Adhémar, Amis de Léoncel, Académie drômoise, Histoires et patrimoine de la Drôme, Groupe départemental de recherche et d'étude sur la Révolution, Association universitaire d'études drômoises, Histoire et géographie de la Drôme, la Drôme de la randonnée, la Résistance, Histoire de la poterie, Vieilles maisons françaises... Etaient également pré-

sents, la médiathèque universitaire de Valence et la borne informatique de Mémoire de la Drôme, sans oublier les ouvrages des éditeurs régionaux ainsi que les auteurs dont Jean Durand qui présentait son dernier livre : « Histoires et destins extraordinaires ». Le grand thème, la cuisine, était à l'honneur avec de nombreuses publications sur l'art culinaire.

En organisant ce cinquième salon du livre, l'association des Amis du vieux Marsanne a connu un fort joli succès. Les amateurs de lecture, ravis de cette exposition, se sont déjà donnés rendez-vous pour le sixième salon. Mais pour cela, ils devront patienter jusqu'à l'an prochain, à moins que...



Très intéressés par les ouvrages exposés, Thierry Cornillet, Gilbert Sauvan se sont laissés conduire parmi les stands par la présidente Marie-Paule Mombet